

# Pétition contre le décret inscription

L'association des parents du Collège du Sacré-Coeur de Ganshoren a lancé récemment une pétition sur le site [lapetition.be](http://lapetition.be) contre le décret inscription dans le secondaire et souhaite une modification de celui-ci. « *Nous estimons que certains de critères ont trop de poids et d'influence sur le coefficient final par rapport à d'autres* », avance Sandra qui est l'initiatrice de la pétition.

Elle pointe principalement le coefficient 6 qui donne un avantage aux enfants qui sont en primaire dans une commune qui ne dispose pas sur son territoire d'école secondaire. « *Nous l'appelons le coefficient Berchem*

*puisque c'est le cas pour la commune de Berchem-Sainte-Agathe. Cela donne un avantage incroyable alors qu'il existe suffisamment d'écoles proches de la commune* », précise-t-elle.

De plus, elle critique le coefficient qui comptabilise la distance entre le domicile et l'école primaire. « *Celui donne un sérieux avantage ou désavantage dans le score final. En choisissant une école primaire, nous faisons déjà le choix pour l'école secondaire d'une certaine façon. Ce n'est pas possible* », précise-t-elle. La pétition a déjà récolté près de 250 signatures. ●

I. A.